



COOPERATION INTERNATIONALE ET FISCALITE DOUANIERE

- La Douane en phase avec les orientations de la politique extérieure du Maroc
- L'Intégration méditerranéenne : un partenariat aux opportunités multiples
- Une redynamisation de la coopération avec les pays du voisinage européen
- Une nouvelle génération d'accords basés sur les NTI
- Une nouvelle mesure pour uniformiser la taxe intérieure de la consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés
- Des mesures de défense commerciale en faveur de l'économie nationale
- La dématérialisation des preuves de l'origine au service de l'export

LA DOUANE EN PHASE AVEC LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DU MAROC

L'ADII assure une participation active aux négociations de la Zone de Libre Echange Continentale

En 2017, l'ADII a participé activement aux négociations visant l'instauration de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC) et qui ont porté notamment sur l'harmonisation des politiques commerciales en Afrique.

Elle a ainsi pris part aux réunions des forums de négociation, des comités et des groupes de travail techniques au cours desquelles ont été débattues des questions relatives à la facilitation des procédures douanières, aux règles d'origine et au commerce de marchandises.

Elan de coopération et de partage d'expertise avec les pays africains

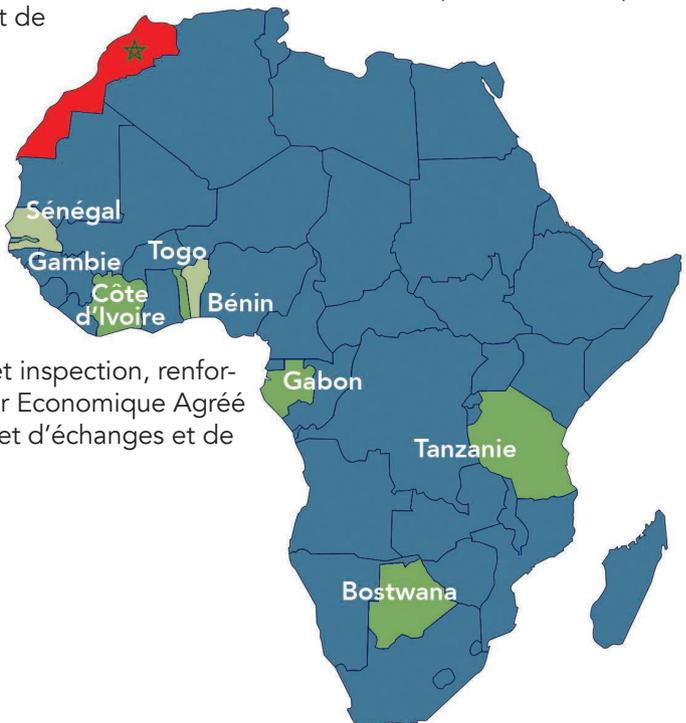
« Axée sur une connaissance pointue de la réalité africaine, Notre politique continentale est magistralement illustrée à travers plus de cinquante déplacements effectués au cours de Notre règne dans plus de vingt-neuf pays, dont quatorze ont été visités depuis octobre dernier. Elle s'articule également autour de la promotion des intérêts communs par la mise en place de partenariats solidaires gagnant-gagnant. »

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI adressé à la Nation le 20 août 2017 à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple

Guidée par les hautes orientations royales appelant au renforcement du partenariat solide avec l'Afrique, la Douane marocaine poursuit et consolide davantage ses relations avec ses pairs africains qui se cristallisent autour du partage de l'expérience et de l'expertise du Maroc dans le domaine douanier.

Des actions d'assistance technique ont été ainsi réalisées en 2017 au profit des Administrations douanières de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Botswana, du Gabon, de la Gambie, du Sénégal, de la Tanzanie et du Togo.

Fiscalité douanière, contrôle, facilitation, audit et inspection, renforcement des capacités et programme de l'Opérateur Economique Agréé ont constitué autant de thématiques ayant fait l'objet d'échanges et de partage entre l'ADII et ses partenaires africains.



Diversification des partenariats

LA FEDERATION DE RUSSIE

L'ADII a pris part à la 6^{ème} session de la commission mixte intergouvernementale de coopération économique, scientifique et technique tenue à Moscou du 11 au 13 juillet 2017.

Les douanes des deux pays s'y sont accordées pour imprimer un nouvel élan à leur coopération bilatérale, notamment en accélérant la signature du protocole d'échange d'information avant l'arrivée des marchandises et des véhicules (dit « Corridor vert ») et l'accord en matière de coopération et d'assistance administrative mutuelle.

Quelques mois plus tard, le protocole et l'accord en question seront conclus en terre marocaine le 11 octobre 2017 à Rabat.



LES CARAÏBES

La Douane a reçu, le 24 juillet 2017, une délégation de hauts responsables dominicains et haïtiens dans le cadre d'une visite de travail de plusieurs jours auprès de différents départements et institutions économiques marocains.

L'ADII a mis en avant l'expérience marocaine dans les domaines de la facilitation, du contrôle, de la douane numérique et de la formation.

Pour donner une dimension pratique à cet échange, des visites de terrain ont été organisées au profit des membres de la délégation aux ports de Tanger Med et de Casablanca.

LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

Le 9 novembre 2017, une délégation ministérielle dominicaine conduite par le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des PME, le Directeur Général des Douanes et de hauts responsables et représentants du secteur privé s'est rendue à l'ADII dans le cadre d'une visite de travail et d'exploration des opportunités d'échange.

Au centre des discussions entre les deux parties, figuraient la signature prochaine d'un accord d'assistance administrative mutuelle, l'approfondissement des discussions au sujet de l'interconnexion des systèmes d'information et de la reconnaissance mutuelle des Opérateurs Economiques Agréés (OEA) des deux pays.



L'INTEGRATION MEDITERRANEENNE : UN PARTENARIAT AUX OPPORTUNITES MULTIPLES

Dialogue « 5+5 Douane »



Tenue au siège de l'ADII à Rabat, le 23 novembre 2017, de la 2^{ème} réunion du forum sous-régional "Dialogue en Méditerranée occidentale", dit également Dialogue 5+5 regroupant les pays de la Méditerranée occidentale du Nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) et les pays de l'Union du Maghreb arabe au Sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie).

Les échanges entre experts douaniers participants ont porté sur les modalités pratiques de mise en œuvre des actions de gestion coordonnée des frontières visant une meilleure efficacité dans la lutte contre les grands trafics et contre le terrorisme et son financement.

Accord d'Agadir

Dans le prolongement des travaux de l'Accord d'Agadir, le Maroc a participé à la 4^{ème} réunion de la commission mixte des douanes organisée le 15 novembre 2017 à Tunis.

Cette rencontre a été consacrée au suivi de l'évolution des différents chantiers concernant le renforcement de la coopération douanière entre les pays membres de l'Accord d'Agadir en relation

avec la facilitation, la sécurisation et la promotion des échanges commerciaux dans le cadre de la zone de libre-échange arabe méditerranéenne.

Parmi ces chantiers, la reconnaissance mutuelle des opérateurs économiques agréés, l'interconnexion des systèmes d'information et l'échange des données statistiques commerciales entre les pays Quad (Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie).

UNE REDYNAMISATION ACCRUE DE LA COOPERATION AVEC LES PAYS DU VOISINAGE EUROPEEN

Espagne

Une nouvelle session de la commission mixte maroco-espagnole, instituée par la Convention d'Assistance Administrative Mutuelle entre les administrations douanières des deux pays, s'est tenue le 19 janvier 2017 à Rabat autour de la thématique du contrôle douanier.

Les discussions ont porté notamment sur le contrôle des flux des marchandises et des voyageurs aux postes frontières et sur les moyens de sa rationalisation par le biais de l'échange préalable d'informations et de renseignements selon une approche intégrée d'analyse des risques.



France

En 2017, les relations maroco-française ont été marquées par la mise en œuvre d'un riche programme de coopération entre les douanes des deux pays incluant des visites de terrain et des réunions d'experts.

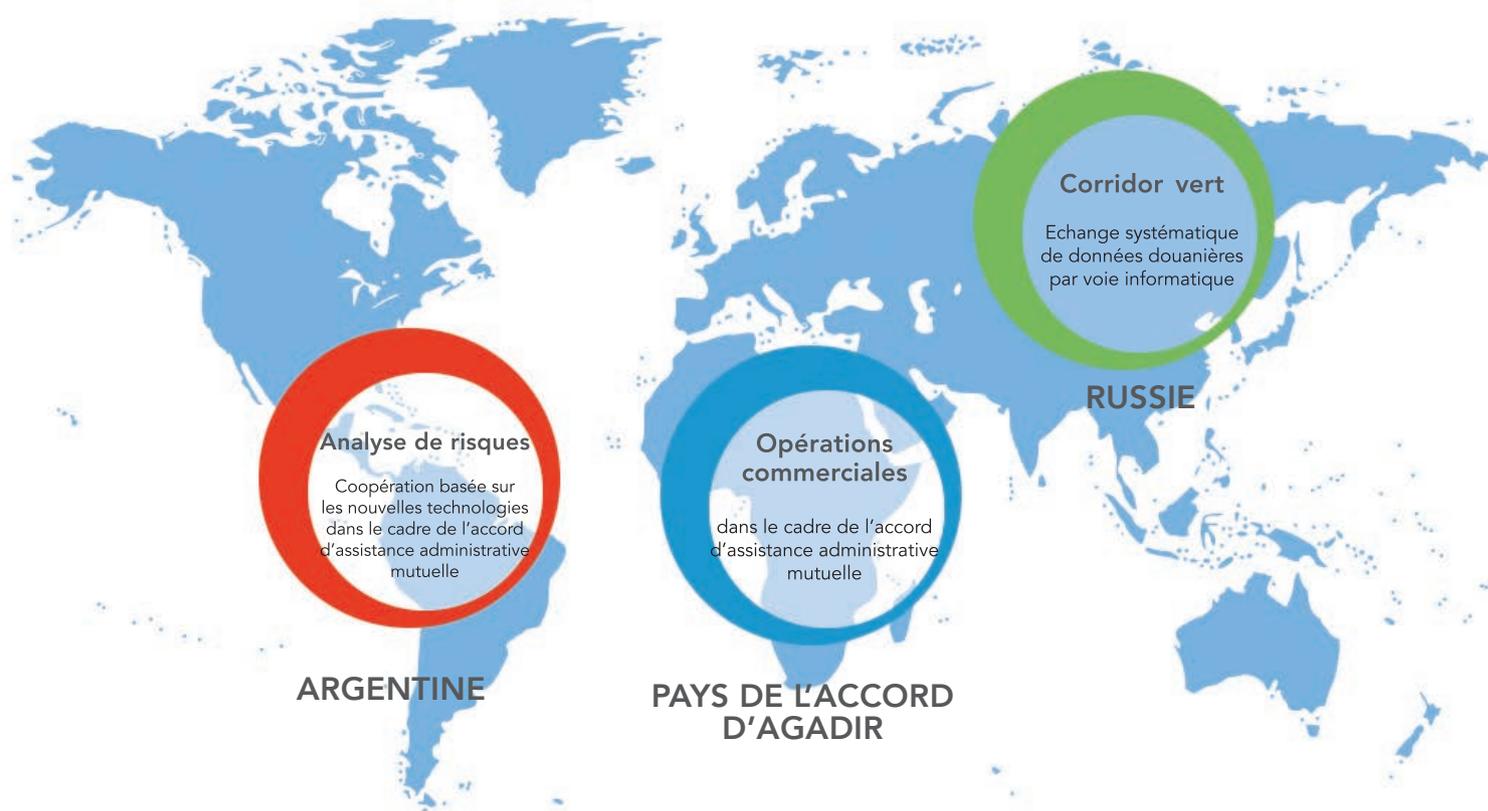
Le ciblage et le contrôle des voyageurs, l'analyse prédictive, la lutte contre la contrefaçon, le contrôle dans les zones frontalières, la cyber douane et les enquêtes sur les flux financiers sont autant de thématiques qui ont été traitées par les deux parties.

UNE NOUVELLE GENERATION D'ACCORDS BASES SUR LES NTI

Un cadre de coopération nouveau consistant en un échange électronique d'informations visant la réduction des délais de passage en douane et la rationalisation des contrôles

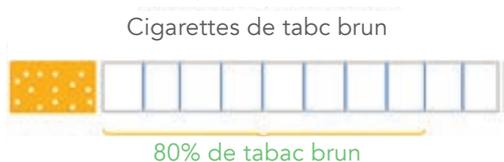
La mise en œuvre de cette nouvelle génération d'accords promet des retombées positives sur les exportations des pays concernés en termes de célérité et de facilitation d'accès aux marchés respectifs.

ECHANGE PREALABLE DES DONNEES DOUANIERES



UNE NOUVELLE MESURE POUR UNIFORMISER LA TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION (TIC) SUR LES TABACS MANUFACTURES

La loi de finances pour l'année 2017 a introduit une nouvelle mesure visant à aligner, sur trois ans, la TIC relative aux cigarettes fabriquées avec du tabac brun sur celles fabriquées avec d'autres tabacs.



Article 5 de la loi de finances 2017

Les distorsions de la concurrence dans le secteur des tabacs manufacturés et la nécessaire consolidation des recettes de l'Etat ont conduit à une refonte de la fiscalité sur les cigarettes de tabac brun.

En 2017

Un niveau record des recettes de la TIC sur les tabacs manufacturés

Plus de 9,9 milliards de dirhams ont été rapportés au Budget de l'Etat

Une hausse de 6,3% par rapport à 2016

DATE D'APPLICATION (A PARTIR DE)	QUANTITÉ SPÉCIFIQUE	MINIMUM DE PERCEPTION
12 juin 2017 (date de publication de la LF)	315 dh les 1000 cigarettes	386 dh les 1000 cigarettes
1 ^{er} Janvier 2018	388 dh les 1000 cigarettes	476 dh les 1000 cigarettes
1 ^{er} Janvier 2019	462 dh les 1000 cigarettes	567 dh les 1000 cigarettes

DES MESURES DE DEFENSE COMMERCIALE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE NATIONALE

L'ADII joue un rôle important dans l'élaboration et l'application des mesures de défenses commerciales. En effet, les services de contrôle procèdent à la vérification de l'applicabilité de

ces mesures aux marchandises en s'appuyant notamment sur le tarif douanier intégré au système informatique BADR.

Mesures de défense commerciale mises en place en 2017

<p>Papier en bobine et du papier en rame</p> <p>Droit additionnel de 25%</p> <p>A partir du 10 janvier 2017</p>	<p>PVC originaire de l'UE et du Mexique</p> <p>Droit antidumping définitif</p> <p>A partir du 14 juillet 2017</p>	<p>Réfrigérateurs originaires de Turquie de Thaïlande et de Chine</p> <p>Droit antidumping provisoire</p> <p>A partir du 14 juillet 2017</p>	<p>Contreplaque originaire de la Chine</p> <p>Maintien du droit antidumping</p> <p>A partir du 28 juillet 2017</p>	<p>Papier A4 originaire du Portugal</p> <p>Révision des taux du droit antidumping</p> <p>A partir du 15 septembre 2017</p>
---	---	--	--	--

LA DEMATERIALISATION DES PREUVES DE L'ORIGINE AU SERVICE DE L'EXPORT

Contrôle à distance des certificats d'origine Formule A

Les certificats d'origine Formule A permettent aux entreprises exportatrices marocaines de bénéficier des facilités et des préférences accordées par une douane partenaire dans le cadre d'un Schéma Général des Préférences (SGP).

Pour remédier aux éventuelles tentatives de falsification de ce type de certificat, la Douane

marocaine a entamé un projet de dématérialisation des certificats d'origine.

Une expérience pilote a été menée en 2017 avec les douanes russes; laquelle expérience sera ensuite généralisée à tous les pays avec lesquels le Maroc est lié par des accords de libre échange.

DEMATERIALISATION DES PREUVES D'ORIGINE

